

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015A 19 HEURES

L'an deux mil quinze, le trente janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. SATURNO Joseph, Maire.

Présents M. TOCHE Francis. Mme OTTO Fabienne. Mme DINOCOURT Sylvie. M. SPINELLI Sébastien et Mme TORRE Caroline.

Absents : Mme LEDUC Sabine qui a donné pouvoir à M. SATURNO Joseph, Mme BLANQUET Marie qui a donné pouvoir à Mme DINOCOURT Sylvie, M. STRUGO Jacques. M. ZAMPINI Joël et M. PAIRE Sébastien, excusés.

Mme RICHELMY Isabelle a été nommée secrétaire de séance.

Convocation du 23/01/2015

A - Demandes de subventions par diverses associations

1- Demande de subvention pour l'AS du collège Auguste BLANQUI à PUGET THENIERS

DELIB N°01/2015

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier du 11 décembre 2014 de l'Association Sportive du Collège Auguste Blanqui de Puget Théniers, sollicitant auprès de la Commune une subvention pour aider à financer leurs projets dans l'achat de matériel sportif et pour les transports.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de statuer.

OUI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'allouer à l'Association Sportive du Collège Auguste Blanqui de Puget Théniers une subvention de 150 €uros (CENT CINQUANTE €UROS).

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2015.

Délibération approuvée par 8 voix pour – 0 voix contre – 0 Abstention.

2- Demande de subvention par l'Association d'Action Educative des Alpes-Maritimes

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

3- Adhésion à SOS GRAND BLEU

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

4- Adhésion de 15 €uros à l'AMPI :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association Malaussénoise de Prévention contre les incendies pour l'année 2015.
L'adhésion à l'année est de 15 €uros.

B-QUESTIONS DIVERSES :

1- PROJET DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET LA SALLE DU 3EME AGE:

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter le projet de mise aux normes d'accessibilité de la Mairie et de la Salle du 3^{ème} Age lors d'une réunion publique.

Celle-ci devrait se dérouler le 7 mars 2015 à la salle du 3^{ème} Age.

2- DOSSIER FSL 2015 à présenter avant le 6 mars 2015 :

Préparer un dossier pour la prochaine réunion du Conseil Municipal. Faire devis pour l'aménagement de la cuisine de la Salle du 3^{ème} Age et acquisition de matériel de voirie.

La séance est levée à 21 heures 10.

Le Maire,

